



Le Campignois

Publication communale d'information

Éditée par la Mairie

LE MOT DU MAIRE

Est-il plausible de croire que des changements vont voir le jour à l'aube d'une « presque » nouvelle organisation politique du pays ?

Je vous livre de nouveau quelques réflexions :

La complexité croissante de l'action publique locale engendre une perte de temps préjudiciable à la réalisation des projets et finirait par nous décourager. Par exemple, entre la réalisation d'un devis et la mise en œuvre de l'action, nombre de mois se passent pour valider toutes les étapes administratives « nécessaires » ; alors quel mode d'emploi suivre pour engager des travaux ?

Ensuite, « Le paquet pour le pouvoir d'achat » est bien silencieux quant au soutien aux communes qui subissent pourtant de plein fouet l'envol des prix de l'énergie et autres, au même titre que les ménages et les entreprises. Mais il nous est demandé quand même et en plus de réaliser des économies (10 milliards d'euros d'économies au niveau national pour les finances locales). Alors, là encore, comment poursuivre l'investissement communal et le maintien de services publics de qualité.

Il est donc temps d'en finir avec la boulimie normative et bureaucratique toujours promise par chaque nouveau gouvernement et malheureusement systématiquement traduite en inflation grandissante de règles. Il faut cesser de transformer des intentions politiques les plus simples en processus administratifs et en normes complexes, tatillonnes, incompréhensibles, d'enliser les actes audacieux, de rendre le clair opaque.

Je dénonçais déjà ces points avec l'arrivée des lois fixant la mise en place des communautés de communes, modèle local de complexification.

Enfin, je souligne quand même ici la méconnaissance, très répandue dans l'opinion publique, de la réalité qu'est le travail de l' élu et de ses assistantes et assistants techniques, réalité ancrée dans un engagement couteux qui honore la plupart de ces acteurs.

Notre gouvernement et ses collatéraux vont-ils enfin tenir compte de nos réalités de terrain ?

Bonne période estivale à tout le monde.

Le Maire

Jean-Marc BISSON



NOS REFLEXIONS !!!

Le fauchage

- Le fauchage sur les accotements des routes, tardif cette année, est effectué par la Communauté de Communes. L'avantage de ce retard, c'est que cela favorise le développement de la petite faune qui s'abrite dans les hautes herbes.
- Le terrain de sport : Pour éviter un surcroît d'entretien pendant cette période, la suppression de la tonte de certains sites nous paraît judicieuse. Nous pensons par exemple que la tonte régulière du terrain de sport et des abords sont nécessaires mais qu'il serait préférable de laisser l'herbe pousser sur le reste de ce terrain et de la récolter le moment venu.

De même les sentes ne nécessiteraient qu'un fauchage par an.

Les prairies font un retour depuis plusieurs années et permettent de former des couloirs écologiques pour les espèces animales.

La biodiversité est primordiale pour les insectes pollinisateurs, la faune, la flore.

- Tondre moins souvent !! Permettrait de libérer du temps aux employés du service technique qui pourraient se consacrer davantage à l'entretien des bâtiments communaux ou à d'autres tâches qui sont bien nombreuses dans une commune de 1200 habitants.

Des économies non négligeables :

- moins d'usure de matériel
- moins de consommation de carburant
- moins de rejet de CO₂

Ouverture du secrétariat de Mairie

Au public sur rendez-vous

Le lundi : 14h à 18 h

Le jeudi : 14h à 19h

Le vendredi : 9h à 12h

Coordonnées de la Mairie

Tél : 02.32.41.02.52

Courriel ; mairie.campigny27@orange.fr

Site internet : www.campigny27.fr

N° d'astreinte hors ouverture de mairie :

06 37 90 35 71



Lucie est une jeune Campignoise de 17 ans élève au lycée de Tourville. Elle est passionnée par le monde canin et plus particulièrement par les concours d'agility, Elle vient d'être sélectionnée pour disputer les championnats du monde juniors qui se dérouleront à Vantaa près d'Helsinki en Finlande du 14 au 17 juillet.

Lucie avec sa chienne KISS sauvée de la maltraitance. Une réelle complicité est née entre la jeune fille et son animal.

Toutes nos félicitations et tous nos vœux de réussite à Lucie pour ces championnats.

Mail : monchienmonsport@outlook.fr

LES INFORMATIONS

REPAS DES AINES

Depuis 2 ans le repas des aînés n'a pu avoir lieu. Nous avons essayé de palier à ce manque en offrant des colis en fin d'année. Nous pensons que cela ne remplace pas un repas convivial. C'est pourquoi, cet automne la Municipalité organisera le traditionnel REPAS DES AINES

Le Dimanche 11 septembre à la salle des fêtes, chemin de la Motte.

Pourront s'inscrire à ce repas :

Chaque personne âgée de plus de 65 ans.

Également les couples si l'un des deux a 65 ans ou plus.

La Mairie vous fera parvenir une invitation à laquelle sera joint un coupon réponse.

LE CLUB DES TILLEULS

Après ces 2 années difficiles le club reprend ses activités sous la houlette de son nouveau Président Monsieur Claude GUILLIER.

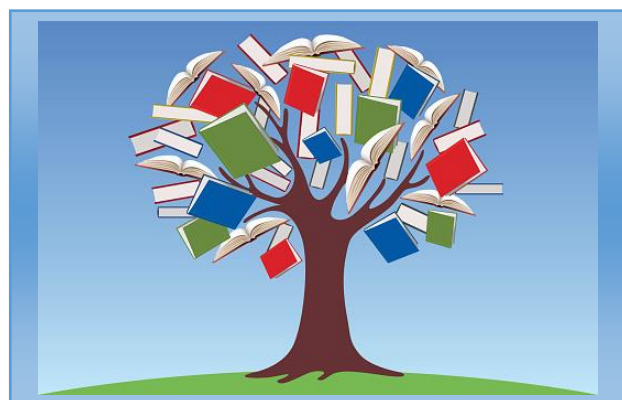
Le club organisera une foire à tout le dimanche 4 septembre sur la place du village.

LA SOCIETE DE CHASSE

LA SOCIETE DE CHASSE organisera quant à elle le ball-trapp (avait été annulé les deux années précédentes) le 3 et 4 septembre sur le champ de la commune.

LA BIBLIOTHEQUE

Pendant les mois de Juillet et Août la bibliothèque sera ouverte uniquement le mercredi de 14 h à 16 h.



QUE FONT AUSSI LES ELUS !!!

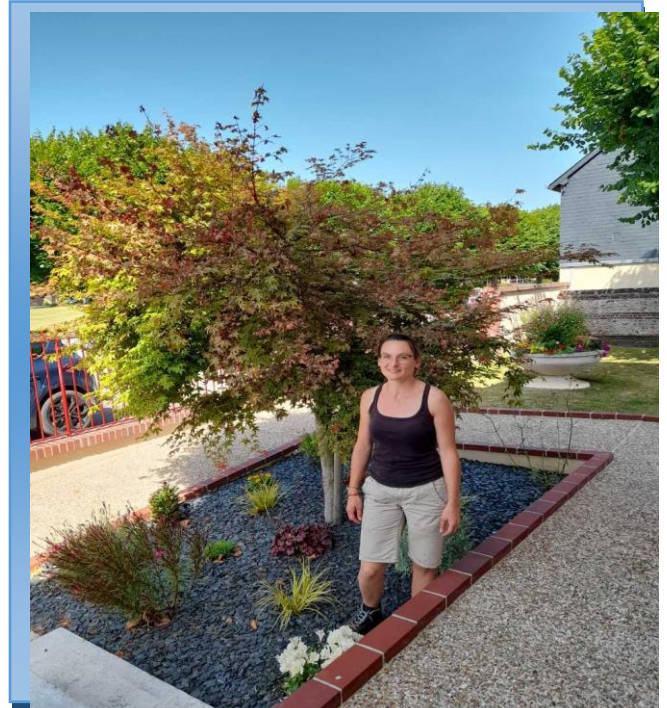
Le dimanche 15 mai un violent orage s'est abattu sur la commune. Des chutes d'arbres ont causé des dégâts notamment sur une ligne électrique de 20 000 volts. Ce qui explique pourquoi certains Campignois ont été privés d'électricité du dimanche au lundi soir.

Armés de tronçonneuses, de scies, de panneaux, les élus, les élues et les riverains ont assuré le déblaiement de ces routes jusqu'à tard le soir.

Eh oui c'est cela aussi être élu !!!



LE FLEURISSEMENT



Grâce au travail de Camille la Commune commence à être joliment fleurie !!

POUR LE BIEN-ETRE DE CHACUN

Nous avons énormément de plaintes concernant le bruit des tondeuses, engins à moteur etc.... Qui fonctionnent les dimanches et jours fériés.

Les jours et horaires de tonte et utilisation d'engins bruyants (tondeuse, tronçonneuse, taille-haies, etc... sont les suivants :



Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00 maximum.
Le samedi de 9h00 à 13h00 et de 15h00 à 19h00 maximum
Ces utilisations ne sont pas autorisées les dimanches et jours fériés.

Le brûlage des déchets verts à l'air libre, issus de la tonte de gazon, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagage, d'abattage, de débroussaillage est strictement interdit.

Le NON RESPECT de l'arrêté préfectoral est soumis à l'application de l'article 131-13 du code pénal. soit une contravention de 450 euros.

LA SECURITE SUR LA VOIE PUBLIQUE

Des plaintes récurrentes concernent également la vitesse excessive sur la voie publique.

Des contrôles effectués par la gendarmerie dans le village qui est limité à 30 km/heure se sont soldés par 3 retraits immédiats de permis de conduire.

PARENTS SOYEZ VIGILANTS !!

Qu'ils soient à pied, à vélo, vos enfants ne respectent pas le code de la route. Il n'est pas rare de voir de jeunes enfants sur des quads alors qu'ils n'ont pas l'âge et de plus sur des quads non homologués.

TOUJOURS DES DEPOTS SAUVAGES

